

Les Amis d'Odessa
association régie par la loi du 1er juillet 1901,
5 rue Sainte Anastase - 75003 Paris
enregistrée en Préfecture de Paris sous le n° W751239953 APE 9499Z
Siret 839 316 775 00015

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2021 SUR
L'EXERCICE COURANT DU 1^{ER} OCTOBRE 2020 AU 30 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mil vingt et un, le 25 novembre à 17h00 heures

Les membres l'association Les Amis d'Odessa, association régie par la loi du 1er juillet 1901, se sont réunis au siège de l'association 5 rue Sainte Anastase - 75003 Paris, sur convocation faite par le Conseil d'Administration adressée à tous les membres.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque membre entrant en séance, ci-annexée.

Madame Isabelle Nemirovski prend la présidence de l'Assemblée en sa qualité de Présidente du Conseil d'Administration.

Monsieur Nicolas Ferri est désigné pour exercer les fonctions de Secrétaire de séance.

La Présidente constate d'après la feuille de présence que 15 membres sont présents ou représentés, soit 46 % des membres à jour de leur cotisation sont présents ou représentés. Elle rappelle qu'aux termes des statuts, l'assemblée générale délibère valablement quel que soit le nombre de membres présents ou représentés et que ses délibérations sont adoptées à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

Puis la Présidente déclare que la tenue de la présente séance a été précédée de l'accomplissement des diverses formalités préalables à la présente assemblée conformément aux clauses stipulées sur les statuts.

La Présidente donne ensuite l'ordre du jour de la présente assemblée ainsi conçue. L'assemblée est régulièrement constituée et elle peut valablement délibérer.

La Présidente dépose alors sur le bureau pour être mis à la disposition de l'assemblée :

- les statuts de la société
- copie de la convocation adressée à chaque membre
- la feuille de présence à laquelle est jointe la liste des membres
- les pouvoirs des personnes représentées
- le projet des résolutions soumises à l'assemblée
- copie du rapport moral et d'activité
- copie du bilan, du compte de résultat et de la balance générale de la société
- copie du budget prévisionnel pour l'année 2021/22

Madame la Présidente rappelle l'ordre du jour de l'assemblée :

ORDRE DU JOUR

- rapport moral et d'activité
- Approbation du rapport financier et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021
- Affectation du résultat
- Vote sur le budget prévisionnel
- Fixation du montant de la cotisation
- questions diverses

Rapport moral et rapport d'activité

Chers Amis et chers Adhérents,

Je vous remercie de votre présence ici aujourd'hui au siège social de notre association pour notre Assemblée Générale.

Remarques sur la pandémie due à la Covid-19

Le confinement a eu des conséquences inévitables sur notre association. Comme l'an passé, nous avons été dans l'obligation de suspendre nos rencontres mensuelles au sein du siège des Amis d'Odessa. Les rencontres ont eu lieu par téléconférence.

*
* *

Les Amis d'Odessa continuent d'enrichir leur site internet et de travailler à leur « mission ». J'évoquerais de nouveaux témoignages aux expressions plurielles – conférences, articles, ouvrages... – qui sont venus nourrir la mémoire d'Odessa la Juive. Je remercie chaleureusement les donateurs.

Conférences et rencontres :

Toutes les interventions sont filmées et postées sur le site (depuis septembre 2019). Nous avons été heureux d'apprendre que les enregistrements sont toujours appréciés et permettent de faire rayonner l'association.

Les Amis d'Odessa ont proposé à partir du mois de novembre 2020 des interventions par **visioconférences** en raison du prolongement du confinement.

*jeudi 5 novembre 2020 : Agnès Camincher, Voyage sur les rives du Dniestr et au Musée du Judaïsme d'Odessa

*jeudi 3 décembre 2020 : Francis Conte, « Les Chemins d'Odessa » (Cahiers Slaves, 2016)

*jeudi 14 janvier 2021 : Stéphane Gödicke, « Mémoires fantômes » : Grandir entre les lignes : Alex (le Juif) et Otto (le nazi), histoire de mes deux grands-pères

*jeudi 28 janvier 2021 : Anne Bassi, « Le silence des Matriochkas »

*jeudi 11 février 2021 : Gabrielle Halpern, « Tous centaures ! Éloge de l'hybridation »

*jeudi 6 mai 2021 : Mireille Hadas-Lebel (Inalco), « L'Hébreu : 3000 ans d'histoire »

*jeudi 3 juin 2021 : Guy Hassid, rencontre-lecture avec le comédien : « Les Pages littéraires d'Odessa (épisode 2) »

Articles :

*Catherine Madillac : « "Marie Mitler épouse Jacobson, Odessa 1873 - Birkenau 1944", le parcours d'une femme russe émigrée, féministe, franc-maçonne, républicaine et patriote »

*Jérôme Clément (ancien président d'Arte et parrain des Amis d'Odessa) : « Hommage rendu au résistant Daniel Cordier disparu le 20 novembre 2020 à l'âge de 100 ans »

*Ivana Sion : « Ombres et lumières des résistances non-juives en Pologne de 1939 à 1945 et leurs incidences dans les mémoires intergénérationnelles d'hier à aujourd'hui »

*Ada Shlaen : « Aleksander Ford, Genèse d'un cinéaste » (Odessa des cinéastes)

*Ada Shlaen : « Portrait de l'écrivain et journaliste soviétique Ilya Ehrenbourg (1891-1967) »

*Ada Shlaen : « Hommage à Mikhaïl Jvanetski, humoriste, écrivain et fondateur du Club mondial des Odessites »

*Jacqueline Pollak : « Une lourde participation ukrainienne dans l'extermination des Juifs »

*Catherine Madillac : « Du *shtetl* à la porte du temple maçonnique (1900-1940) »

*Ada Shlaen : « Jeu d'échecs » (4 articles)

*Pavel Kozlenko : « Yacov Vilner, joueur d'échecs odessite »

Poèmes :

*Olga Kouzovina : nouvelle traduction du poème d'Anna Igorevna Strzeminskaya (Bozhko) : « Ulysse enfant revint... »

*Ariane Bendavid : traduction des poèmes de Haïm Nahman Bialik: "Massacre" et "Au lever du soleil", poèmes rédigés au lendemain du pogrom de Kishinev (1903)

Nos Livres :

Les Amis d'Odessa ont initié une bibliothèque – « Nos livres » – qui invite régulièrement ses membres à partir à la rencontre de lectures et d'auteurs qui éclairent la thématique odessite. Certains ouvrages ont fait l'objet d'articles.

* « Histoire de ma vie » de Vladimir Jabotinsky (par Jacqueline Pollak)

* « Les grands violonistes du XX^e siècle » de Jean-Michel Molkhou (par Ivana Sion)

* « Visions d'elle » de Denitza Bantcheva

* « Les Cinq » de Vladimir Jabotinsky (par Jacqueline Pollak)

* « L'édition hébraïque à Berlin dans l'entre-deux guerres » de Gil Weissblei (par Rosette Azoulay)

* « Une vie pour le théâtre » de Gérard Abensour

* « Fraenkel, un éclair dans la nuit » de Gérard Guégan (par Marco Dogliotti)

* « Un voyage lointain », de Haïm Nahman Bialik (traduction en bilingue de son œuvre poétique par Ariane Bendavid)

* « Le Club des policiers yiddish » de Michael Chabon (par Ada Shlaen)

* « Autour du yiddish de Paris à Buenos Aires » de Alan Astro (par Michaël de Saint-Cheron)

Fragments mémoriels :

*Serge Courchaure : « De Koutchekort à Courchaure »

* Larisa Malamud : « La famille Bernstein »

*Nadine Donbour : « Leib Gotmann » (« *Des bords de la Nive à Odessa, Histoire d'une petite fille* »)

Traduction de documents russes :

Les Amis d'Odessa proposent désormais un service de traduction de documents russes. Notre traducteur Jean-Christophe Peuch est diplômé de l'Université Paris IV-Sorbonne.

Cours d'hébreu :

Si vous désirez apprendre ou vous perfectionner en hébreu, Les Amis d'Odessa vous recommandent *Oulpan Vlangues*.

Recherche généalogique :

La quête des origines est au cœur des réflexions animant les Amis d'Odessa. Face à une demande toujours plus importante, les Amis d'Odessa proposent un service généalogique pour celles et ceux qui sont à la recherche d'informations sur leurs parents et proches venus de « là-bas ». De nombreuses demandes de recherches généalogiques ont été traitées par nos soins. Les recherches familiales avec demandes d'actes d'état civil auprès des archives odessites ont été suspendues en mars 2020 en raison de la pandémie et des conditions sanitaires. Nous attendons des nouvelles de la réouverture de ses services. Les dernières précisions concernant le traitement des dossiers de demande de recherche généalogique par les Amis d'Odessa se trouvent sur la page du site « Recherche généalogique ».

Actualisation du Musée d'Histoire des Juifs d'Odessa :

La Fondation du Judaïsme Français a accordé en septembre 2020 une subvention au projet de modernisation du Musée du Judaïsme d'Odessa. Agnès Camincher nous décrit dans sa Newsletter de septembre 2021 l'avancement du projet dont elle est la coordinatrice. Agnès Camincher s'est rendue l'été dernier à Odessa pour poser les premières pierres du projet de rénovation.

Musée de l'Holocauste :

Le site des Amis d'Odessa consacre une page au Musée de l'Holocauste à Odessa dirigé par Pavel E. Kozlenko afin d'y publier des témoignages car "Toute une génération s'éteint, une génération de témoins de cette terrible tragédie, les gardiens de la mémoire de l'Histoire ».

Recherche de financement participatif (spectacle):

*Evelyne Schreiber-Rival : « À Fleur de larmes, journal de bord d'une cancéreuse »

Le blog de notre site continue de renseigner sur les dernières actualités de l'association : publications de nos membres, annonces des conférences, des concerts...

Akademscope annonce régulièrement les événements des Amis d'Odessa dans son calendrier.

La Page Facebook « Les Amis d'Odessa » s'enrichit quotidiennement d'articles, d'archives et documents susceptibles d'affiner nos connaissances sur la communauté juive d'Odessa d'hier et d'aujourd'hui.

Tsar Voyages et Les Amis d'Odessa organisent un voyage à Odessa qui se déroulera entre le 23 et le 29 juin 2022.

Ouvrage :

L'ouvrage d'Isabelle Némirovski intitulé « Histoire, mémoires et représentations des Juifs d'Odessa. Un vieux rêve intime » sera publié en mai 2022 aux Éditions Honoré Champion.

Ce point figurant à l'ordre du jour n'appelle pas de vote de l'Assemblée Générale.

Rapport financier des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021

La Présidente donne la parole au Trésorier qui présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé. Son exposé porte notamment sur les produits, les charges et le résultat de l'exercice écoulé.

Le Trésorier commente les comptes annuels qui ont été arrêtés par le conseil d'administration et qui comprennent le bilan, le compte de résultat et les annexes. Il donne toutes les informations et les explications requises.

Le compte de résultat fait apparaître un montant total de produits de 9 608,00 € (2 940,00 € en 2020) dont une subvention de la Fondation du Judaïsme Français de 7 000,00 € et un montant total de charges d'exploitation de 1 841,61 € (2 435,68 € en 2020).

La dotation aux amortissements est inchangée à 212,17 €.

Les engagements à réaliser sur subventions attribuées sont de 6 542,83 €.

Ainsi, le résultat de l'exercice se solde par un excédent qui s'établit à 1 011,36 € (292,15 € en 2020).

Le bilan, équilibré, fait apparaître un montant total 10 903,31 € (3 349,12 € en 2020) à l'actif et au passif. La forte augmentation du bilan est due à la subvention reçue de la Fondation du Judaïsme Français non encore totalement utilisée.

Les comptes annuels et leurs annexes fournissent toutes les informations complémentaires pertinentes.

PREMIERE RESOLUTION

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration. Ces comptes, qui sont annexés au présent procès-verbal, font apparaître un total de bilan de 10 903,31 €, des produits de 9 608,00 €, un montant total de charges de 8 596,64 € et un résultat 1 011,36 €.

Cette résolution, mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2021 au compte report à nouveau

Après répartition du résultat de l'exercice 2020/2021, les capitaux propres se décomposeront comme suit :

Report à nouveau	4 360,48 €
FONDS PROPRES	4 360,48 €

Cette résolution, mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel, annexé au présent procès-verbal, prévoit une reprise d'activité avec un allègement des contraintes sanitaires. Il tient compte du solde de 3 000,00 € de la subvention reçue le de la Fondation du Judaïsme Français.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'adopter le Budget prévisionnel présenté par le trésorier.

Cette résolution, mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Fixation du montant de la cotisation

QUATRIEME RESOLUTION

Après en avoir discuté l'Assemblée Générale propose de maintenir le montant maximum des cotisations inchangé :

Membres actifs ou adhérents : 18,00 €

Membre donateurs à partir de 19,00 €

Membres bienfaiteurs : droit d'entrée de 300,00 € plus cotisation annuelle de 18,00€.

Cette résolution, mise aux voix, elle est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures 20.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le bureau de l'assemblée.



La Présidente
Isabelle Némirovski



Le Secrétaire
Nicolas Ferri